



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2021
Préavis no 01-2022*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2021.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2016-2021.....	5
	Répartition des dicastères, législature 2021-2026.....	6
	Organisation des services au 31.12.2021.....	7
	Activités	7
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	8
	Bureau du Conseil communal	8
	Commission de Gestion.....	9
	Commission des Finances.....	9
	Séance du Conseil Communal	10
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	10
	Population - Contrôle des habitants.....	10
	Evolution de la population	11
	Pyramide des âges au 31 décembre 2021.....	12
	Secrétariat	12
	Bourse Communale	13
	Service du personnel	13
	Affaires culturelles et de loisirs	14
	Bibliothèque	14
	Centre des jeunes.....	15
	Site internet.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	16
	Forêts et pâturages	16
	Bâtiments	17
CHAPITRE 5	TRAVAUX	18
	Urbanisme	18
	Routes.....	18
	Parcs, promenades et cimetière	18



Ordures ménagères et déchets	18
Réseau d'égouts et d'épuration	20
Cours d'eau.....	20
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	20
Enseignement.....	20
CHAPITRE 6 POLICE.....	21
Police	21
Défense incendie	21
Protection civile.....	21
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE	22
Service social	22
Participation à la cohésion sociale	22
Revenu d'insertion	22
Agence d'assurances sociales.....	22
AJEMA.....	22
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS	23
Services des eaux.....	23
Services électriques.....	23
Service du gaz.....	23
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2021	24
Introduction.....	24
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative	25
Tableau de répartition des charges.....	25
Commentaires sur les charges	25
Tableau de répartition des revenus	28
Commentaires sur les revenus	28
Tableau des charges et revenus par nature	29
Tableau des charges par nature	29
Tableau des revenus par nature.....	29
Marge d'autofinancement	30
Evolution de la marge d'autofinancement.....	30
Commentaire sur la marge d'autofinancement.....	30
Facture sociale - péréquation.....	31
Evolution de la péréquation	31
Evolution de la facture sociale	31



Impôts.....	32
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	32
Structure des impôts 2021	32
Bilan.....	33
Structure du bilan ACTIF.....	33
Structure du bilan PASSIF	34
Dettes	34
Situation des dettes au 31 décembre 2021.....	35
Evolution de la dette brute par habitant.....	35
Evolution des dettes et intérêts passifs	36
Tableau récapitulatif des dix dernières années	37
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	37
GLOSSAIRE	38



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2016-2021

Syndique :

Mme Sylvie Judas

Arrêt au 9 mars 2021

Administration générale – Personnel – Services industriels

– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –

Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.

Suppléant : M. Philippe Rezzonico

Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger

Vice-syndique 2019-2020

Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des

jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –

Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes

Suppléant : M. Laurent Guignard

M. Laurent Guignard

Vice-syndic 2017-2018

Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué

Comité de direction ASSAGIE

Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

M. Philippe Reymond

Vice-syndic 2018-2019

Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-

Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement durable

Suppléant : Mme Sylvie Judas

M. Philippe Rezzonico

Vice-syndic 2016-2017+2020-2021

Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Vice-Président

du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué PNJV –

Délégué des Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE

Suppléant : M. Philippe Reymond



Répartition des dicastères, législature 2021-2026

Syndic :

M. Philippe Rezzonico Administration générale – Personnel – Relations extérieures –
Bibliothèque – Finances — Forêts et Domaines – Comité
du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué Conseil
ASSAGIE – Affaires militaires
Suppléant : M. Philippe Reymond

Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces verts – Infrastructures sportives – Centre des
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –
Vice-syndic 2021-2022 Bâtiments communaux – Conciergerie et locations – Cultes –
Eclairage public – Déléguée ARCAM
Suppléant : M. Heinz Forrer

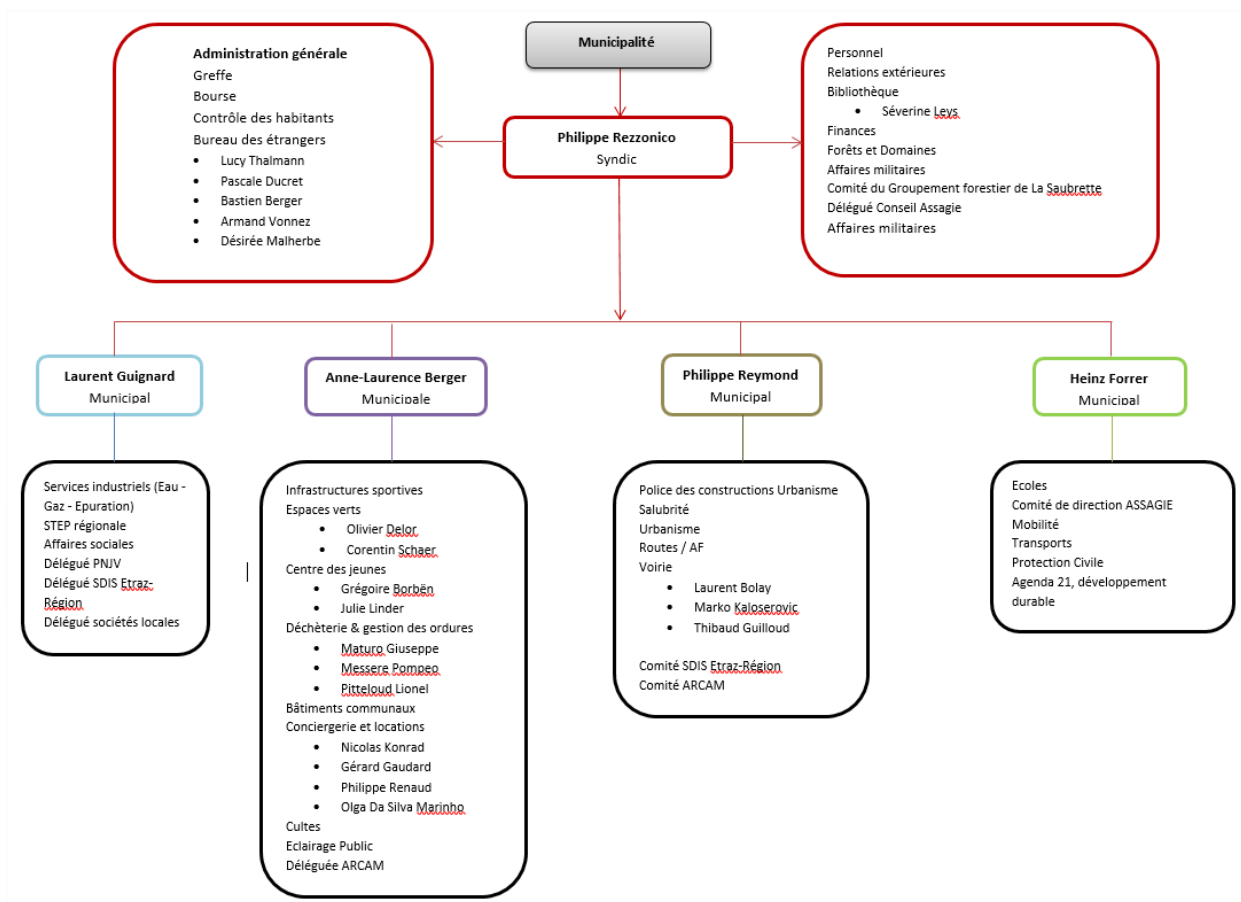
M. Heinz Forrer Ecoles – Comité de direction ASSAGIE – Mobilité – Transports
Vice-syndic 2024-2025 – Protection civile – Agenda 21 Développement durable
Suppléant : M. Laurent Guignard

M. Laurent Guignard Services industriels (eau, gaz, épuration) – STEP régionale –
Vice-syndic 2023-2024 affaires sociales – Délégué PNJV – Délégué SDIS Etraz-Région –
Délégué sociétés locales
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Routes / AF
Vice-syndic 2022-2023 – Voirie – Comité SDIS Etraz-Région – Comité ARCAM
Suppléant : M. Philippe Rezzonico



Organisation des services au 31.12.2021



Activités

En 2021, la Municipalité s'est réunie à 40 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 9h00. Les mesures sanitaires liées à la pandémie du coronavirus ont encore, en 2021, bien occupé la Municipalité. La Municipalité a pu, à nouveau, participer à quelques réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2021 :

- Suivi et mise en place des mesures liées à la crise sanitaire de la COVID-19
- Elections communales
- Suivi du dossier de l'agrandissement de l'UAPE
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette et du PaCom
- Mise en place d'une commission climat et environnement
- Gestion du dossier « sécurité »
- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union



- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Gestion des dossier PPA de la Piquette / PA « Aux Chentres II »
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes
- Etude rénovation des bâtiments communaux

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2021 :

Président :	M. Eric Marchese
Vice-Président :	M. Andrea Tasinato
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Stéphanie Lecoultre M. Sébastien Debonneville
Scrutateurs suppléants :	Mme Aude Dupuis Mme Valérie Theintz

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2021 :

Président :	M. Eric Marchese
Vice-Président :	M. Andrea Tasinato
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Valérie Theintz Mme Sandra Delafontaine
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah Vermot M. Corentin Pasche



Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2021 :

- Coullard Descos Amandine
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Croisier Sophie
- Magnin Florian (suppléant)
- Pasche Christophe (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2021 :

- Croisier Sophie
- Bussard Nathalie
- Coullard Descos Amandine
- Renaud Jean-Marie
- Renaud Jean-Michel

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2021-2026 :

- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Magnin Florian
- Debonneville Christelle
- Pasche Jean-Marie
- Egli Daniel (suppléant)
- Pichon Stéphane (suppléant)



Séance du Conseil Communal

En 2021, le Conseil communal s'est réuni à 9 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 9 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

15 mars :		Réponse de la Municipalité à la motion « Correvon et consorts »
20 avril :		Uniquement dépôt de préavis
7 juin :		Installation des Autorités communales pour la législature 2021-2026
23 juin :	01-2021	Comptes 2020
	02-2021	Création de nouveaux locaux destinés à l'UAPE – crédit d'étude
6 septembre :		Uniquement dépôt de préavis
19 octobre :	03-2021	Détermination des compétences de la Municipalité
	04-2021	Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal
	05-2021	Adoption du plan d'affectation (PA) « Aux Chentres II »
	06-2021	Arrêté d'imposition 2022
3 novembre :		Présentation du projet de plan d'affectation de la Vernette
24 novembre :		Uniquement dépôt de préavis
10 décembre :	07-2021	Contrat de parc avec l'Association Parc naturel Jura vaudois
	08-2021	Budget 2022
	09-2021	Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2021, la statistique de la population présente 2402 habitants soit une augmentation de 95 habitants depuis fin 2020. La population est composée de 1801 suisses, 601 étrangers (totalisant 43 nationalités différentes). Il y a également 45 personnes inscrites en séjour et 94 frontaliers inscrits.



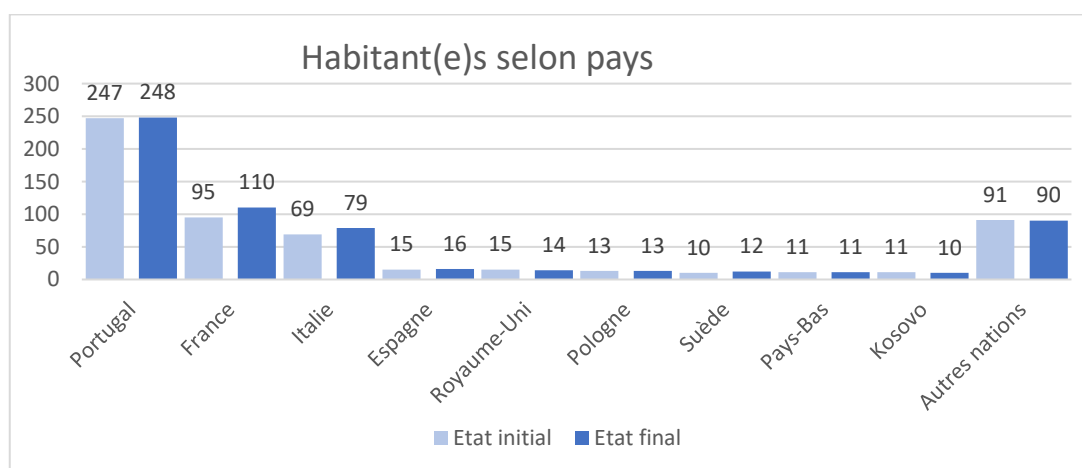
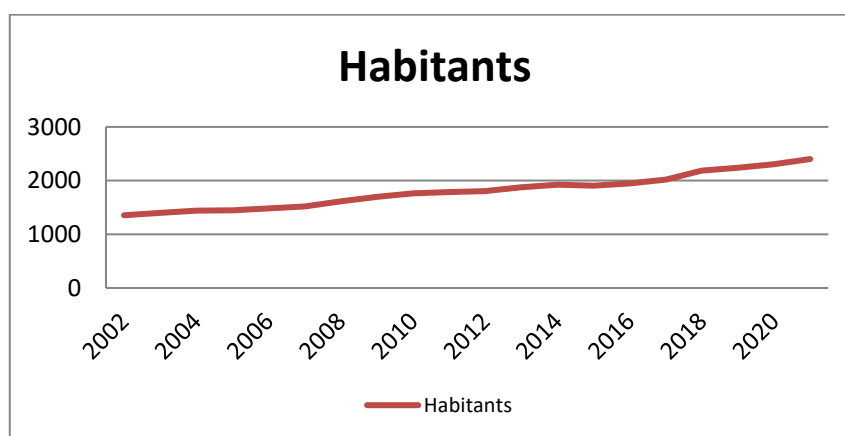
Le contrôle des habitants a, durant l'année 2021, enregistré 331 arrivées, 280 départs, 35 décès et 40 naissances. Ceci, sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 134 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 3716 transactions informatiques.

Quatre nonagénaires et un centenaire ont été fêtés en 2021, ainsi que Mme Correvoon pour son 106^e anniversaire. Les visites n'ont pas pu être organisées mais un petit cadeau leur a été offert.

Cette année, la plupart des manifestations communales a dû encore une fois être annulées en raison des restrictions sanitaires.

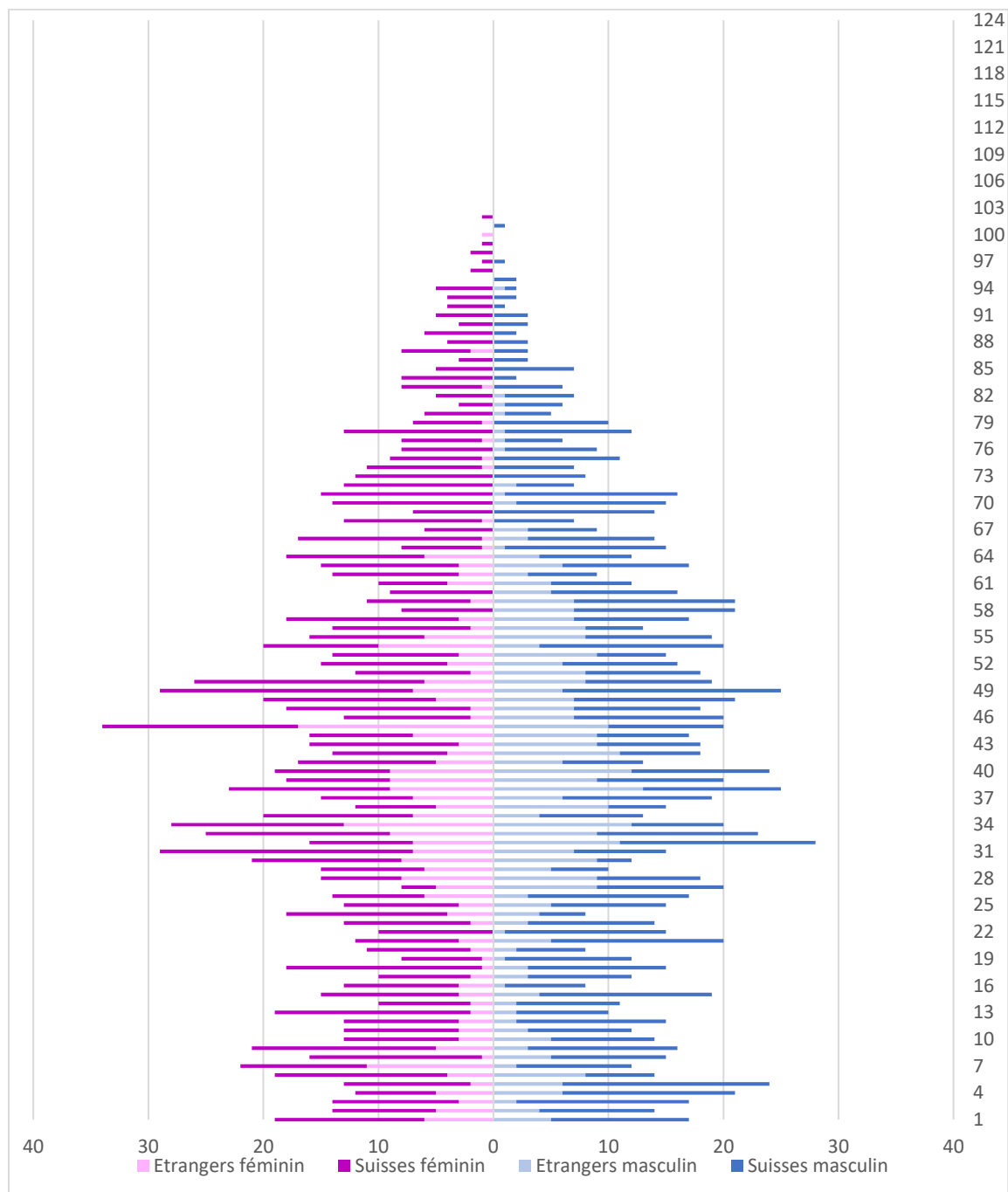
Le 11 décembre 2021 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année, ce sont 110 sapins de Noël qui ont été vendus.

Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2021



Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 40 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 135 pages d'écritures et a assuré le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a dû faire appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement de divers dossiers de construction toujours plus complexes.



Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et un nouveau formulaire de questions ont été mis en place afin de traiter les nouvelles naturalisations dès 2019.

Le secrétariat gère les locations de salle. En 2021, encore de nombreuses manifestations ont malheureusement dû être annulées. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la revue des pompiers, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité n'a pas participé à la journée de l'UCV en raison de son annulation.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2021 bouclent avec un bénéfice de Fr. 244'906.00 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 375'094.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2021-2026 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 23'000'000.00. La dette au 31 décembre 2021 est de Fr. 16'369'022.75, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 24 personnes au 31 décembre 2021, dont 1 civiliste, représentant un total ETP de 13.4 (hors apprentis, stagiaire, auxiliaires, organiste, marguillier et civiliste).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 3 auxiliaires déchèterie + 1 apprenti

Service de conciergerie : 4 personnes

Administration : 5 personnes

Centre des jeunes : 2 personnes + 1 civiliste

Bibliothèque : 1 personne



Organiste : 1 personne

Marguillier : 1 personne

Mme Isabelle Simone a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 31 mars 2021. Mme Désirée Malherbe a été engagée au 1^{er} juillet 2021 pour la remplacer à l'administration.

Mme Isabelle Juillerat a pris une retraite bien méritée en date du 30 juin 2021. Mme Séverine Leys a été engagée en date du 1^{er} juillet 2021 pour la remplacer en tant que responsable de la bibliothèque communale.

Jubilaires : M. Grégoire Borboën pour 10 ans et M. Gérard Gaudard pour 30 ans.

Cette année, le traditionnel repas de fin d'année a pu être organisé au Restaurant l'Impérial à Etoy, celui-ci était précédé d'une animation (Escape Game).

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

L'année 2021 a vu le départ en retraite de Mme Juillerat au 30 juin 2021 et son remplacement par Mme Séverine Leys. Le temps de travail de la bibliothécaire a été augmenté de 30 % à 50 % afin d'inclure les heures d'animation scolaire dans son mandat. Celle-ci est aidée dans sa mission par un groupe de 7 bénévoles.

La section jeunesse de la bibliothèque a été réorganisée afin d'aérer les locaux et les rendre plus conviviaux par la migration des bandes dessinées jeunesse à la salle des Sociétés.

Le partenariat avec l'Etablissement scolaire de Gimel-Etoy se poursuit et les 18 classes, ainsi que l'UAPE continuent à fréquenter la bibliothèque deux fois par an. Mme Leys a rencontré les élèves et les enfants de l'UAPE entre la rentrée d'août et la fin de l'année.

Rappelons que les cotisations demeurent inchangées, soit la gratuité pour les enfants et Fr. 20.00 par adulte.

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires.

Au niveau des animations, il faut relever les manifestations suivantes :

- Journée de la lecture à voix haute le 26 mai.
- Nuit du conte avec la compagnie BâZ le 9 novembre. Joli succès avec la participation de 50 personnes (parents et enfants confondus).
- Décoration des fenêtres de la bibliothèque pour les Fenêtres de l'Avant.
- Participation au prix de littérature Ado Jeunesse de la RTS.

Quelques chiffres :

Livres au catalogue : 9270 dont 3256 pour adultes, 5501 pour enfants et 513 CD.



Nombre de membres : 273 actifs dont 207 enfants.

Nombre de prêts : 8087.

Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussions, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur avec les autorités, les institutions et les jeunes, ceci dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Par le travail des animateurs afin d'attirer les jeunes, le centre est bien fréquenté.

Le centre des jeunes a pris ses quartiers dans le Bâtiment du Martinet (ancienne école) et l'année 2021 fût riche en rebondissements, en majorité dus au COVID.

En effet, le centre des jeunes ne pouvait plus, ou du moins avec difficulté, assurer sa mission première qu'est l'accueil libre des jeunes.

La limite du nombre, l'absence d'animations, de sorties et autres activités ont fortement péjoré la fréquentation du centre.

Le centre a accueilli en majorité des jeunes de 10-13 ans, les plus âgés ayant cessé de venir. Depuis la rentrée d'août et la reprise des repas du vendredi soir, la fréquentation est en forte reprise.

Les animateurs du centre espèrent pouvoir reformer un noyau dur de jeunes et ainsi les fidéliser pour la suite. Avec la reprise des activités à un rythme d'avant pandémie, cela devrait favoriser l'affluence.

Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Le programme de réservation des cartes journalières CFF rencontre toujours un vif succès.



CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

A noter que le déficit du compte forêts est plus élevé que celui budgétisé, ceci principalement en raison que la vente des bois coupés sur l'automne n'est intervenue que durant le premier semestre 2022, la venue précoce de la neige empêchant le transport des bois.

Une réfection du chemin forestier du pâturage de la Sèche a été entreprise en 2021, mais qui se terminera en 2022 avec le versement des subventions prévues.

En 2021, les conditions climatiques particulièrement humides ont eu un impact positif sur nos forêts après plusieurs étés de sécheresse. La capacité annuelle de coupe a été réalisée, grâce à un marché qui s'est révélé porteur en cours d'année, ceci permettant également de maintenir à long terme une forêt équilibrée.

La crise sanitaire a eu un effet bénéfique sur les prix des bois pour la construction et de chauffage qui ont augmenté sur l'automne.

Relevons que pour la deuxième année consécutive, les examens pratiques de soins aux jeunes peuplements de fin d'apprentissage des forestiers-bûcherons se sont déroulés sur la commune de Gimel.

Vu le bon résultat de l'exercice 2021, nous en avons profité pour amortir les frais d'honoraire et d'expertise d'un montant de Fr. 35'770.40 réalisés dans le cadre de la future rénovation du chalet du Mont-Bally qui fera l'objet d'un préavis communal.



Bâtiments

Dans le rapport de la commission de gestion sur les comptes 2020, une recommandation a été émise concernant la répartition des frais des bâtiments. Cette recommandation a été suivie et sera effective pour les comptes 2022, étant donné que le budget 2021 avait déjà été établi au moment de la transmission de la recommandation.

L'entretien des bâtiments est réalisé selon les besoins et les moyens financiers disponibles avec notamment les travaux suivants en 2021 :

Collège du Marais

Le remplacement de plusieurs stores électriques défectueux a dû être entrepris. L'installation d'une clôture dans la cour a également été réalisée.

Salle omnisports

Des peintures intérieures ont été effectuées.

Bâtiment multifonctions

L'ascenseur a nécessité plusieurs interventions avant de détecter la provenance de la panne.

Collège du Marais III

Le remplacement d'une vitre a dû être effectué. Ce montant a finalement été pris en charge par l'établissement scolaire.

Grande salle

Les travaux de réfection du sol n'ont finalement pas été réalisés.

Bâtiment administratif

La mise en passe (remplacement du système de clef et d'accès) du bâtiment a été effectué.

La Chomaz

La rénovation électrique d'un appartement a été achevée.

Le Martinet n° 5

Des peintures intérieures ainsi que le remplacement de fenêtres ont été exécutés.

Cantine

Une paroi coulissante a été installée.



CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

27 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 12 enquêtes publiques et 15 dispenses d'enquête. Les études du PGA et du PPA de la Vernette ont été réactivés en 2021. Les grosses réalisations, avec l'introduction de la LAT, sont moins importantes que ces dernières années.

Routes

Le chantier de réfection de la Grand'Rue a été achevé avec la signalisation et les marquages signalétiques. Les demandes de subventions sont encore en cours. Diverses interventions sur le réseau routier ont été nécessaires et la pose du tapis final sur le chemin du Closez a été réalisé. La réfection du carrefour du chemin Beauregard a également été exécuté. La rénovation du chemin de la Rosière/Borire a commencé et sera finalisé en 2022. L'étude du plan directeur des routes à rénover afin de prioriser la restauration des tronçons a été affinée en 2021.

Parcs, promenades et cimetière

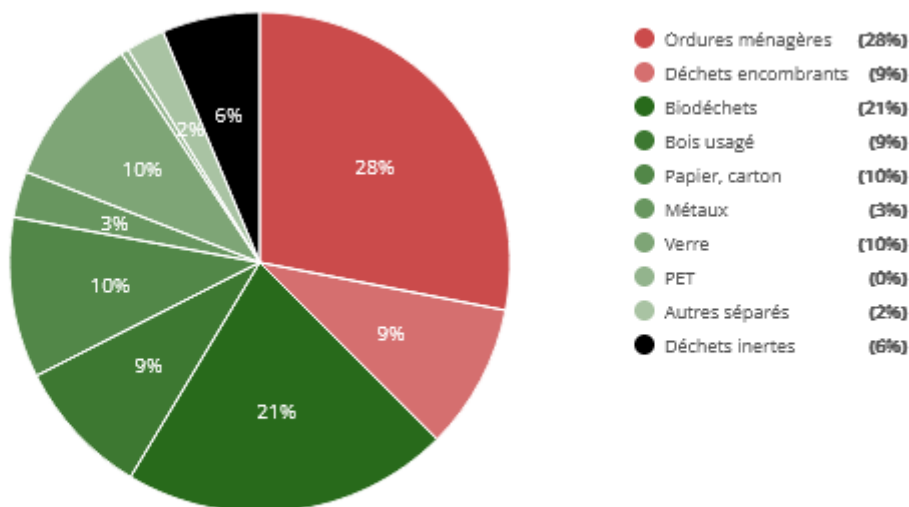
L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Les décorations florales ont été assurées par Le Potiron Fleuri et nos employés des espaces verts. L'entretien du cimetière a été confié à l'entreprise Urfer Paysagiste. Notre participation à la pose de nouveaux luminaires autour du terrain de football a été versée au FC Gimel-Bière. La remise en état des jardins communaux a été effectuée par l'entreprise Urfer Paysagiste. Les frais d'entretien du matériel pour l'entretien des parcs ont dépassé le budget en raison de grosses réparations imprévisibles.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets démontre que la population respecte bien la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir l'intégralité des frais, y compris ceux d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés (voir graphique ci-dessous). Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement du fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe. Le montant de la taxe déchet par habitant a été adaptée pour l'année 2022 avec une baisse de Fr. 5.00 par habitant. Celle des entreprises a également été ajustée en fonction des coûts effectifs.



2021 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 56.2 %

Année	2021	2020	2019	2018	2017
Population	2 402	2 307	2 238	2 186	2 016
Taux de collecte séparée	56.2 %	57.2 %	55.6 %	54.7 %	56.2 %
Ordures ménagères [t]	302.04	272.12	262.62	222.49	243.62
Commune [kg/hab]	125.7	118.0	117.3	101.8	120.8
Périmètre [kg/hab]	120.7	121.8	117.0	121.5	122.6
Canton [kg/hab]	137.4	136.9	137.2	140.2	144.2
Déchets encombrants [t]	101.37	120.50	95.08	98.58	97.14
Commune [kg/hab]	42.2	52.2	42.5	45.1	48.2
Périmètre [kg/hab]	24.1	25.6	25.2	27.0	26.9
Canton [kg/hab]	27.5	27.9	27.6	28.8	29.1
Déchets communaux [t]	6.73	8.23	6.79	6.22	6.81
Biodéchets [t]	227.56	244.95	176.88	166.18	184.30
Commune [kg/hab]	94.7	106.2	79.0	76.0	91.4
Périmètre [kg/hab]	89.1	92.7	89.6	85.1	85.8
Canton [kg/hab]	95.0	95.7	94.8	94.4	96.4
Bois usagé [t]	95.72	115.32	96.75	89.88	110.48
Commune [kg/hab]	39.9	50.0	43.2	41.1	54.8
Périmètre [kg/hab]	25.1	26.7	27.4	26.3	25.0
Canton [kg/hab]	26.6	27.3	28.3	28.0	27.3
Papier, carton [t]	111.72	115.24	112.34	113.54	114.98
Commune [kg/hab]	46.5	50.0	50.2	51.9	57.0
Périmètre [kg/hab]	58.1	58.4	60.0	62.6	63.6
Canton [kg/hab]	66.4	66.5	68.7	72.7	74.1



Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre STEP est traitée par la commune de Bière. Au moment du bouclage des comptes 2021, nous n'étions toujours pas en possession du décompte et avons dû comptabiliser une provision de Fr. 70'000.00 en attendant le décompte final du traitement des boues. L'installation de l'automate de gestion de la STEP a engendré des coûts importants, ceux-ci étaient prévus au budget. Le lavage des bâches et la vidange des bassins ont été effectués. En revanche, le remplacement des aérateurs n'était pas prévu au budget et explique son dépassement. Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est toujours d'actualité, mais avance lentement. Cette situation limite tous travaux d'investissement pour le moment.

Cours d'eau

En 2021, il n'y a pas eu d'entretien en relation avec les cours d'eau.

CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE compte 306 élèves de Gimel dont 223 en primaire et 81 en secondaire, 0 en dérogation dans un autre établissement et 2 en classes de rattachement.

Les comptes de l'ASSAGIE bouclent avec une baisse de charges de Fr. 45'014.19 en regard du budget. Les comptes présentent un total de charges/revenus de Fr. 8'894'285.81. Une indemnisation aux communes pour les frais de nettoyages supplémentaires et les frais d'achat pour le matériel de protection relative aux mesures contre la Covid-19 a été versée. Pour Gimel, cela représente un montant de Fr. 48'032.00. La pandémie a encore eu un impact sur les sorties, camps et promotion durant l'exercice 2021 tant au niveau des charges que des recettes. En effet, des sorties d'une journée ont pu être organisées, mais celles-ci n'ont pas bénéficié de subventions cantonales et la plupart des camps a encore dû être annulés.



CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné au village. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 30.50 par habitant, soit inférieure de Fr. 4.00 par rapport au budget accordé. Le SDIS Etraz-Région compte 238 sapeurs-pompiers dans ses rangs. Pour le DPS de Gimel se sont 26 pompiers qui sont engagés, ainsi que 13 pompiers pour le DAP de Gimel, soit un total de 39 pompiers. Le SDIS Etraz-Région a réalisé 176 interventions dont 17 sorties pour le DPS de Gimel et 14 interventions sur le territoire de Gimel. Il est également intervenu à 5 reprises pour des alarmes hors secteur.

La révision des bornes hydrantes est sous contrat de maintenance et les réparations sont effectuées au fur et mesure des besoins.

Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années. L'exercice 2021 de la PCi se solde positivement de Fr. 82'510.05 par rapport au budget 2021, soit une économie de Fr. 1.56 par habitant. Le coût par habitant pour l'exercice 2021 se monte à Fr. 19.08. Ce résultat est caractérisé par les principaux facteurs suivants :

- Mobilisation de la Protection civile vaudoise pour la lutte contre la pandémie de la COVID-19
- Convention de mise à disposition à 50% du cdt Marc Dumartheray pour l'ORPC de Nyon
- Provision pour transformation des locaux de la caserne de St-Prex
- Provision à la suite du départ du cdt Marc Dumartheray prévu au 31 mai 2022
- Rénovation du Poste de commandement de Préverenges à la suite de l'occupation par l'EVAM

Au vu de la situation totalement extraordinaire de l'année 2021, due à la pandémie de la COVID-19, de nombreuses activités, services de protection civile, interventions en faveur de la collectivité ou encore de réunions n'ont pas pu avoir lieu ou ont été fortement modifiées.



CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Participation à la cohésion sociale

Le système péréquatif vaudois est un mécanisme de solidarité entre les communes, basé sur un certain nombre de principes, permettant de redistribuer des ressources financières (péréquation directe) et financer la facture sociale, aussi appelée participation à la cohésion sociale (péréquation indirecte).

« Sous la dénomination "Participation à la cohésion sociale" (anciennement appelé "facture sociale") sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale ([LOF](#)) et supportés par les communes et le canton. Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du canton. Depuis le 1er janvier 2016, l'augmentation de la participation à la cohésions sociale (PCS) est répartie différemment : deux tiers à la charge du canton et un tiers à la charge des communes. L'accord de 2020 entre l'UCV et le Canton devrait permettre de freiner la dynamique de la PCS pour les communes et ainsi jouer un rôle d'accélérateur dans le changement de la répartition canton-communes initiée depuis 2016. Avec des diminutions supplémentaires depuis 2021 et pérennes de CHF 150 mios dès 2027, la participation communale se rapprochera ainsi du tiers du montant total des dépenses de politique sociale. Dans les acomptes 2022, la part supportée par les communes se monte à CHF 811 mios. » Tiré de <https://www.ucv.ch/thematiques/sante-et-social/facture-sociale>.

Signalons que le décompte final de 2020 se retrouve dans les comptes 2021 avec un solde qui influence ces derniers, voir détail dans chapitre « rapport sur les comptes ».

Revenu d'insertion

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente-pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.

AJEMA

Le réseau AJEMA regroupe 37 communes et assure l'équilibre financier de 24 structures d'accueil de jour. Les communes assurent le déficit de ces dernières, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Les communes participent au financement des structures en fonction de



la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.

CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Il est à noter que nous enregistrons depuis quelques années un déficit de précipitations météorologiques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources et rappelons que la commune de Gimel fournit toujours en eau les communes de St-George et Longirod.

Services électriques

Concernant l'éclairage public, deux remplacements de luminaires sont intervenus. Il n'y a pas eu de mauvaises surprises. L'adaptation de l'éclairage montre des économies au niveau électrique.

Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

Service du gaz

La consommation de gaz a augmenté d'environ 20% en 2021 en raison de conditions climatiques plus froides. Six bâtiments ont également été reliés au réseau du gaz en 2021. Le remplacement de nombreux compteurs a été réalisé par l'entreprise Cosvegaz, conformément à leur mandat. A noter que le quartier du Closez à l'Orbannaz est principalement relié au réseau.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2021

Introduction

Dans sa séance du 12 avril 2022, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2021.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 244'906.00 pour des charges de Fr. 11'875'599.44 et des revenus de Fr. 12'120'465.44 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 375'094.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'337'923.25.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Par des encaissements d'impôts supérieurs aux prévisions, notamment dans le compte des impôts sur le revenu des personnes physiques, des droits de mutation, des gains immobiliers et des successions.

Les comptes 2021 incluent un paiement complémentaire de facture à la cohésion sociale pour l'année 2020 de Fr. 112'888.00, ainsi qu'un montant de Fr. 26'000.00 pour la réforme policière. Le décompte final de la péréquation présente quant à lui un remboursement de Fr. 5'441.00. Au total, c'est la somme de Fr. 133'447.00 qui a été payée.

Le bilan présente un total de Fr. 23'977'592.23 avec un capital augmenté à Fr. 837'989.75 au 31 décembre 2021.



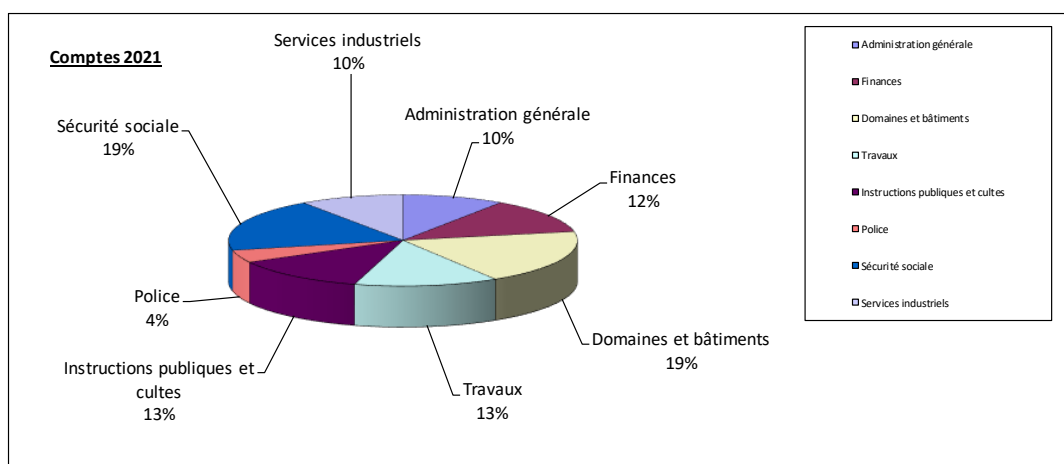
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'124'729.55	9.28%	1'147'419.00	10.17%	22'689.45	-2.70%
Finances	1'480'863.75	12.22%	1'412'997.00	12.53%	-67'866.75	8.07%
Domaines et bâtiments	2'281'283.19	18.82%	2'217'052.00	19.66%	-64'231.19	7.64%
Travaux	1'581'768.05	13.05%	1'496'318.00	13.27%	-85'450.05	10.16%
Instructions publiques et cultes	1'493'317.40	12.32%	1'477'357.00	13.10%	-15'960.40	1.90%
Police	525'136.55	4.33%	520'816.00	4.62%	-4'320.55	0.51%
Sécurité sociale	2'241'607.55	18.49%	2'027'024.00	17.97%	-214'583.55	25.52%
Services industriels	1'146'853.40	9.46%	1'355'768.00	12.02%	208'914.60	-24.85%
Totaux	11'875'559.44	97.98%	11'654'751.00	103.33%	-220'808.44	26.26%
<i>Bénéfice (+) / Perte (-)</i>	<i>244'906.00</i>	<i>2.02%</i>	<i>-375'094.00</i>	<i>-3.33%</i>	<i>-620'000.00</i>	<i>73.74%</i>
Totaux	12'120'465.44	100.00%	11'279'657.00	100.00%	-840'808.44	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration : Les charges administratives sont inférieures au budget.

La rétribution des autorités est égale à celle de 2020, mais est en dessous du budget 2021, ce qui explique l'écart global du poste administration générale.

Les frais liés aux transports publics sont supérieurs au budget, ceci est notamment dû à l'augmentation du nombre d'habitants et au décompte final 2021 de la DGMR, supérieur de 1.12% par rapport à leur budget, hors effets du coronavirus. Chiffres sur lesquels nous nous basons pour l'établissement de notre budget. La cadence sur la ligne Allaman-Gimel a été augmentée.

Les frais globaux liés au centre des jeunes sont légèrement supérieurs au budget avec la reprise des activités du centre.

Les frais liés à la bibliothèque sont légèrement supérieurs par rapport au budget dû à l'engagement d'une nouvelle responsable et à l'augmentation de son taux d'activité.

Les frais informatiques sont conformes au budget.



Finance : Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. Un complément de réserve de Fr. 5'000.00 a été comptabilisé dans le compte de réserve au bilan pour pertes fiscales. Celui-ci s'élève à Fr. 350'000.00 conformément aux directives cantonales des impôts. Le décompte final provisoire de la péréquation a été comptabilisé dans les comptes 2021 pour un montant de Fr. 25'682.00.

Domaines et bâtiments : Les frais sont relativement bien maîtrisés. L'écart au budget s'explique principalement par :

Service technique : l'entretien des véhicules a été plus conséquent en 2021 avec plusieurs pannes et expertises.

Forêts : Les travaux forestiers de débardage ont été plus importants que ce qui était prévu au budget avec un acompte concernant des coupes de 2022 déjà comptabilisé en 2021. La REDIP de la TVA a également été comptabilisée dans les charges pour un montant de Fr. 20'473.50 contre Fr. 8'370.90 en 2020. Cette différence s'explique par la perte plus importante du service forêts en 2021. Diverses expertises et travaux (étang Marais, Jardin Anglais, Saubrette) ont été effectués, mais n'étaient pas budgétisés, ainsi que des frais pour la lutte contre les chenilles processionnaires du pin.

Domaines et pâturages : la note d'honoraire pour l'étude des travaux du Mont Bailly était comptabilisée en investissement dans l'attente du préavis. Celui-ci étant toujours en cours d'étude, les frais engagés ont été pris en compte dans les comptes de fonctionnement afin d'annuler le montant enregistré dans les investissements.

La réparation de l'ascenseur du bâtiment multifonctions.

Les frais de chauffage globalement plus élevés en 2021, en raison d'une année plus froide.

Le remplacement des fenêtres du Martinet n° 5.

Travaux : Les frais sont supérieurs au budget, principalement en raison du déneigement qui a été conséquent en 2021, ainsi que les frais d'évacuation des déchets également supérieurs (compensés par une augmentation des recettes).

Les frais liés à l'urbanisme sont inférieurs par rapport au budget, l'avancée des dossiers (PaCom, Vernet) se poursuit.

Les frais liés aux routes sont conformes, mais un auxiliaire a dû être engagé pour la période estivale, montant non-budgétisé.

Les frais liés aux déchets ont pu être maîtrisés et les taxes permettent de les couvrir. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 38'232.15 a été comptabilisée.

Les charges liées à l'épuration ne sont cette année pas couvertes par les taxes, en raison des frais importants effectués sur les équipements. La taxe pour les micropolluants est maintenue à Fr. 9.00 par habitant. Rappelons que celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de 15 cts supplémentaires par litre d'eau épurée.

Instructions publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en sa faveur de Fr. 47'323.80 en raison d'un nombre d'élèves et d'habitants supérieur à celui indiqué dans le budget de l'ASSAGIE. Lors de l'établissement de notre budget, une réserve de Fr. 18'000.00 avait été anticipée, mais malgré cette prévision, les coûts sont quand même légèrement supérieurs.



Les frais liés au temple sont supérieurs au budget en raison du remplacement du moteur du marteau de sonnerie, réparation non prévue au budget pour un montant de Fr. 3'750.00.

Police : Notons qu'un montant de Fr. 26'000.00 pour 2020 a été reversé au Canton. Les comptes « contrôle des habitants », « défense incendie » et « protection civile » sont inférieurs au budget.

Sécurité sociale : Le décompte de la facture sociale 2020 présente un solde en faveur de l'Etat de Fr. 112'888.00.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés aux bénéficiaires.

Pour l'AJEMA, le décompte final 2020 comptabilisé en 2021 présente un solde à payer de Fr. 94'298.35. Comme chaque année, le décompte final 2021 sera comptabilisé sur 2022.

Services industriels : Pour le service des eaux, les frais d'entretien sont inférieurs au budget. Les fuites d'eau ont épargné notre réseau en 2021. Le résultat du service permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 96'111.05. Le coût des analyses est plus élevé en raison d'analyses bactériologiques plus poussées. Le remplacement d'une pompe à la station de pompage du Marais a été effectuée en 2021 pour un montant de Fr. 27'194.50. La vente d'eau à St-George/Longirod est en baisse nette cette année, peut-être due au fait que la Commune de St-George a effectué des travaux d'amélioration sur les captages de leurs sources et qu'elle peut également s'approvisionner auprès de Longirod. Les amortissements sur les ouvrages d'eau ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 19'900.00.

Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont inférieurs au budget, car celui-ci prévoyait le remplacement de luminaires à la Rue Billard/Baudin ainsi qu'au Moulinet, mais les travaux n'ont malheureusement pas pu être réalisés. Cette année, le résultat permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 24'274.05.

Les amortissements sur les ouvrages du gaz ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 93'400.00. Les achats de gaz ont été inférieurs au budget, ainsi que les intérêts sur les prêts liés au gaz en raison du renouvellement d'un emprunt à un meilleur taux.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 947'400.00 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 178'617.25 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

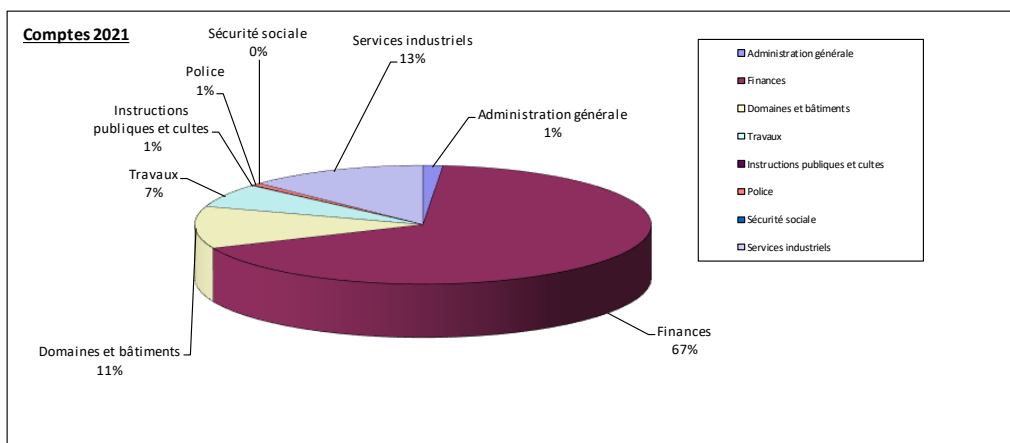


Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart budget - comptes	
Administration générale	169'436.70	1.40%	148'700.00	1.32%	-20'736.70	2.47%
Finances	8'133'420.48	67.10%	7'369'510.00	65.33%	-763'910.48	90.85%
Domaines et bâtiments	1'389'328.35	11.46%	1'366'884.00	12.12%	-22'444.35	2.67%
Travaux	787'412.02	6.50%	704'719.00	6.25%	-82'693.02	9.83%
Instructions publiques et cultes	12'880.15	0.11%	8'344.00	0.07%	-4'536.15	0.54%
Police	81'881.17	0.68%	72'500.00	0.64%	-9'381.17	1.12%
Sécurité sociale	-	0.00%	-	0.00%	-	0.00%
Services industriels	1'546'106.57	12.76%	1'609'000.00	14.26%	62'893.43	-7.48%
Totaux	12'120'465.44	100.00%	11'279'657.00	100.00%	-840'808.44	100.00%



Commentaires sur les revenus

Administration : Les revenus incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'ASSAGIE pour le centre des jeunes. Cette année, la vente des cartes CFF est de nouveau légèrement inférieure aux prévisions en raison de la pandémie. Seule 477 cartes ont été vendues sur les 730 cartes achetées, soit un taux de couverture avoisinant les 65% et une perte financière de Fr. 7'980.00 pour 2021. Ce service est toujours fort apprécié de la population.

Finance : Le revenu des impôts des personnes physiques ainsi que l'impôt sur la fortune sont supérieurs aux prévisions. Le revenu des personnes morales est nettement inférieur au budget. L'impôt sur les successions et donations présente un revenu supérieur aux prévisions. Les droits de mutations et gains immobiliers sont également supérieurs au budget.

Domaines et bâtiments : les revenus sont légèrement supérieurs au budget, grâce à la participation de l'ASSAGIE aux frais de désinfection, matériel de protection contre la Covid-19 et de la location par l'armée de la cantine et des abris PC.

Travaux : l'écart au budget provient notamment de l'utilisation de la réserve pour la pose de la dernière couche du chemin du Closez.

Police : La différence par rapport au budget provient principalement des revenus des émoluments de police. Ceux-ci correspondent à la redevance que la commune touche pour la distribution des actes de poursuites qui est en nette progression en regard de 2020.

Services industriels : La baisse des revenus par rapport au budget provient principalement de la baisse des ventes d'eau et de gaz. Pour le service des eaux, les taxes d'introduction sont plus élevées que le budget et résulte de la construction de nouveaux immeubles sur la commune. Même constat pour le service du gaz.

Au service électrique, la redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 48'209.75.



Quant au gaz, nous avons encore pu compter sur une rétrocession de la société Valgaz SA pour un montant de Fr. 65'208.77.

Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2021		Comptes 2020	
Autorités et personnel	1'711'394.05	14.41%	1'615'436.15	13.87%
Biens, services, marchandises	3'173'147.61	26.72%	2'894'887.02	24.86%
Intérêts	120'268.94	1.01%	133'307.01	1.14%
Amortissements	1'045'907.76	8.81%	1'053'708.79	9.05%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'777'296.13	40.23%	4'430'054.24	38.04%
Aides et subventions	868'927.70	7.32%	651'984.05	5.60%
Attribution aux fonds et aux fin. spéciaux	178'617.25	1.50%	867'473.85	7.45%
Totaux	11'875'559.44	100.00%	11'646'851.11	100.00%

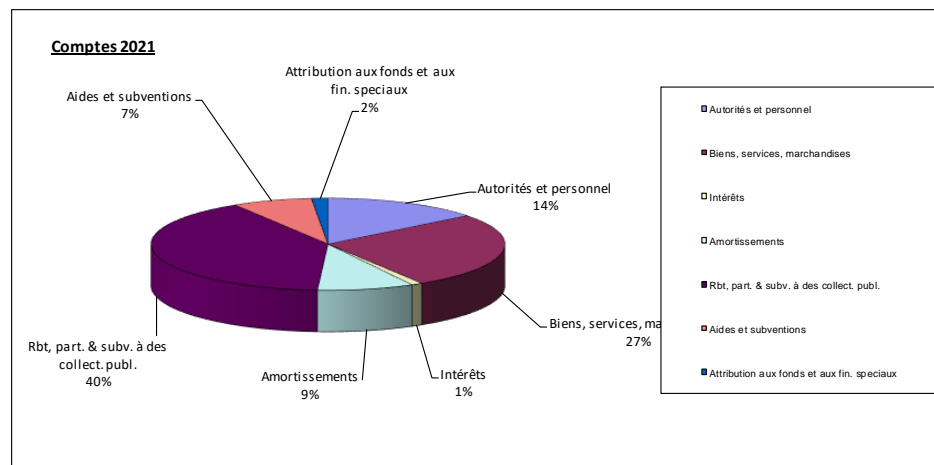
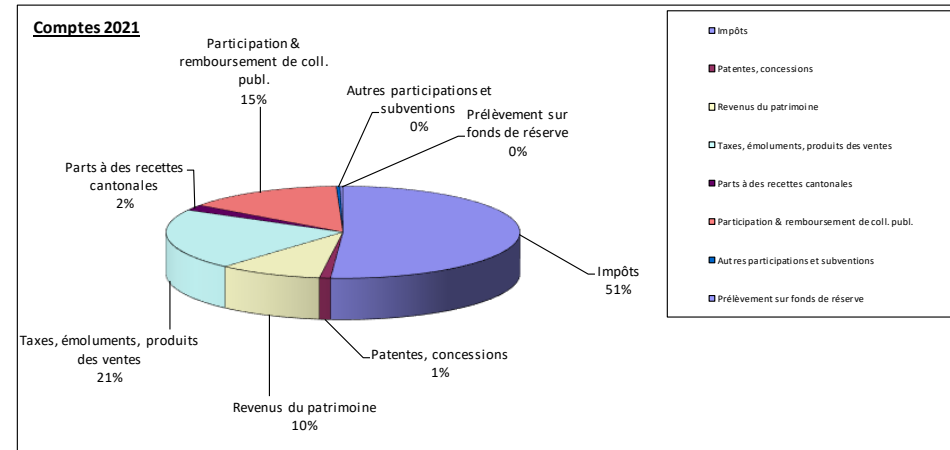


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

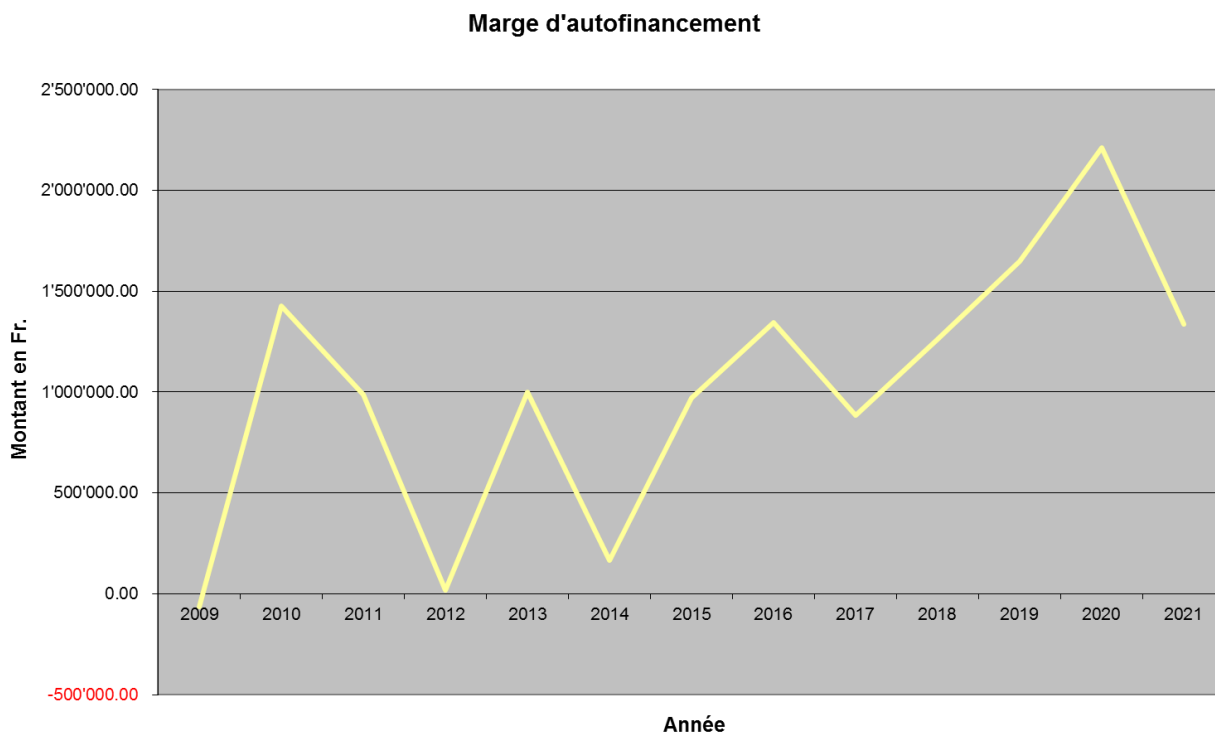
	Comptes 2021		Comptes 2020	
Impôts	6'196'192.89	51.12%	6'429'861.02	53.59%
Patentes, concessions	122'208.95	1.01%	173'025.10	1.44%
Revenus du patrimoine	1'145'522.29	9.45%	1'086'922.92	9.06%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'591'012.44	21.38%	2'364'763.87	19.71%
Parts à des recettes cantonales	242'105.65	2.00%	68'445.40	0.57%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'749'550.57	14.43%	1'853'640.60	15.45%
Autres participations et subventions	40'872.65	0.34%	20'663.65	0.17%
Prélèvement sur fonds de réserve	33'000.00	0.27%		0.00%
Totaux	12'120'465.44	100.00%	11'997'322.56	100.00%





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



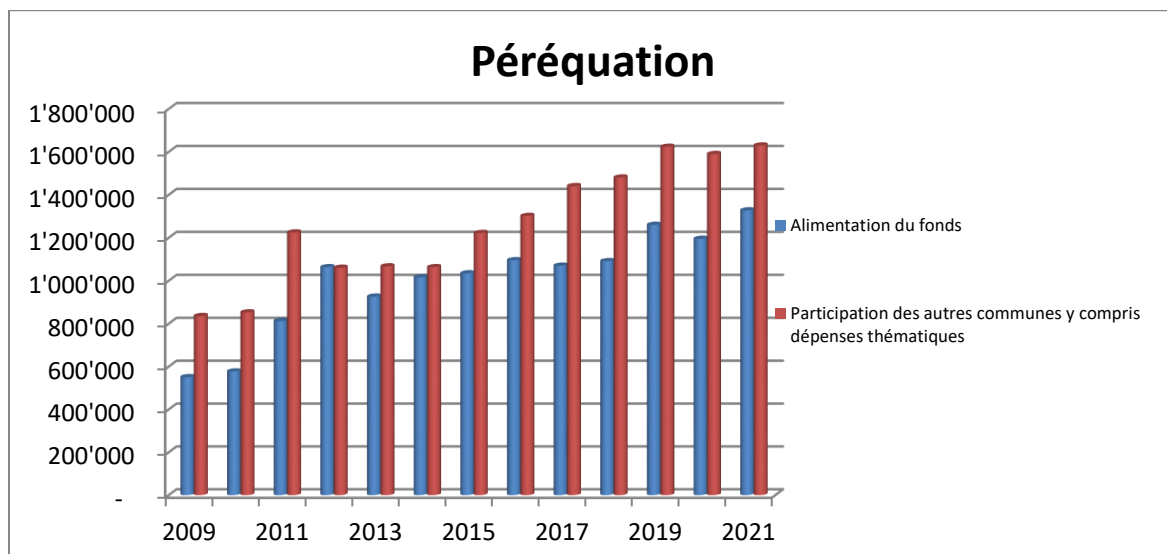
Commentaire sur la marge d'autofinancement

Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile et présente, cette année, une baisse par rapport à la hausse des 3 dernières années. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2021, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'337'923.25 et elle était de Fr. 2'210'675.64 pour 2020, Fr. 1'646'920.06 pour 2019 et Fr. 1'261'824.08 en 2018. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 1'126'967.00 en 2021.

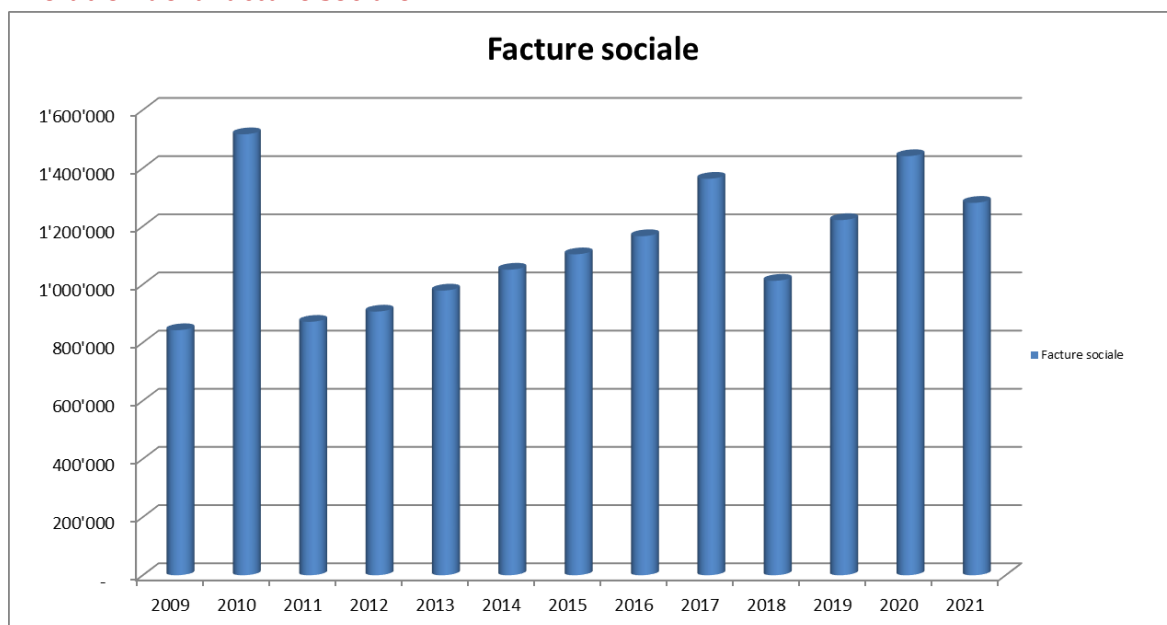


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

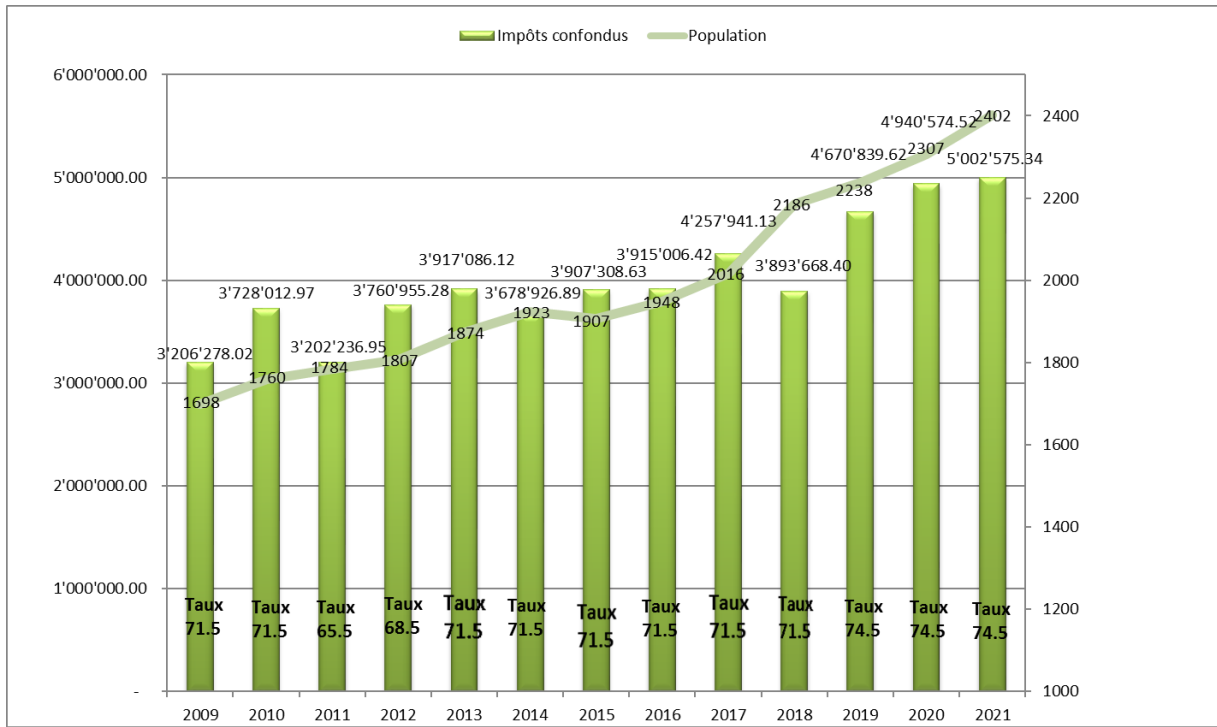


La facture sociale 2021 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

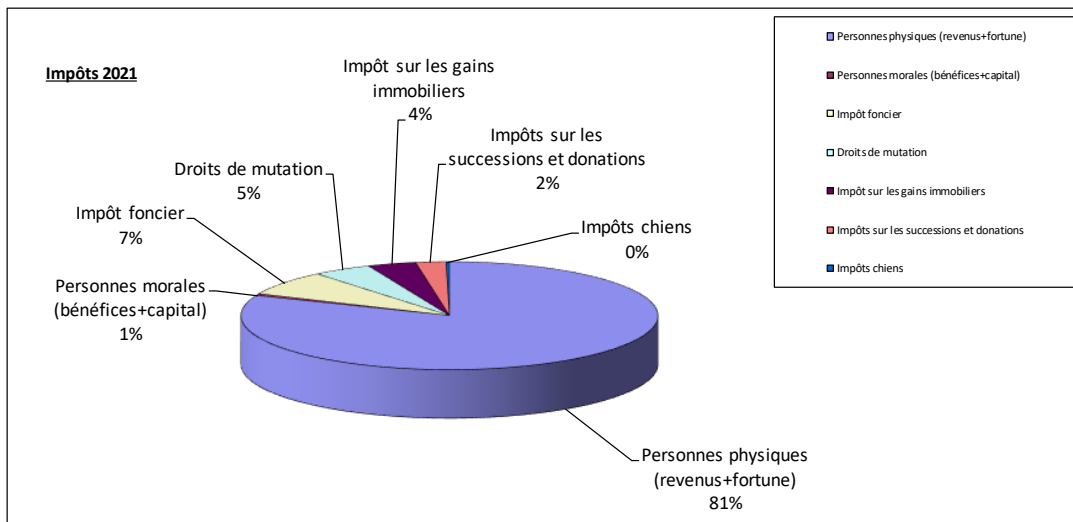


Structure des impôts 2021



Commune de Gimel

	Comptes 2021		Comptes 2020	
Personnes physiques (revenus+fortune)	5'218'475.04	81.05%	5'060'481.57	77.87%
Personnes morales (bénéfices+capital)	37'190.65	0.58%	129'502.35	1.99%
Impôt foncier	477'035.30	7.41%	456'917.15	7.03%
Droits de mutation	295'624.60	4.59%	228'165.85	3.51%
Impôt sur les gains immobiliers	242'105.65	3.76%	68'445.40	1.05%
Impôts sur les successions et donations	150'717.30	2.34%	539'194.10	8.30%
Impôts chiens	17'150.00	0.27%	15'600.00	0.24%
Totaux	6'438'298.54	100.00%	6'498'306.42	100.00%





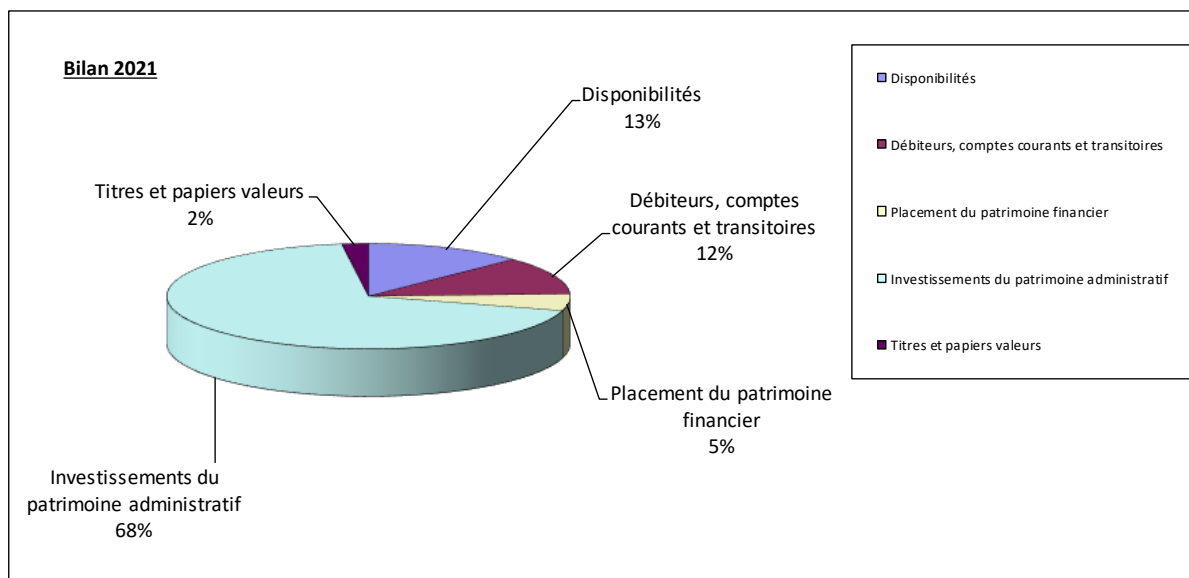
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2021		Bilan 2020	
Disponibilités	3'048'381.45	12.71%	2'632'651.72	10.96%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'789'751.60	11.63%	2'506'257.57	10.43%
Placement du patrimoine financier	1'229'762.14	5.13%	1'214'758.01	5.06%
Investissements du patrimoine administratif	16'400'072.04	68.40%	17'165'231.24	71.44%
Titres et papiers valeurs	509'625.00	2.13%	509'625.00	2.12%
Totaux	23'977'592.23	100.00%	24'028'523.54	100.00%



En 2021, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 182'240.80 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 947'400.00.

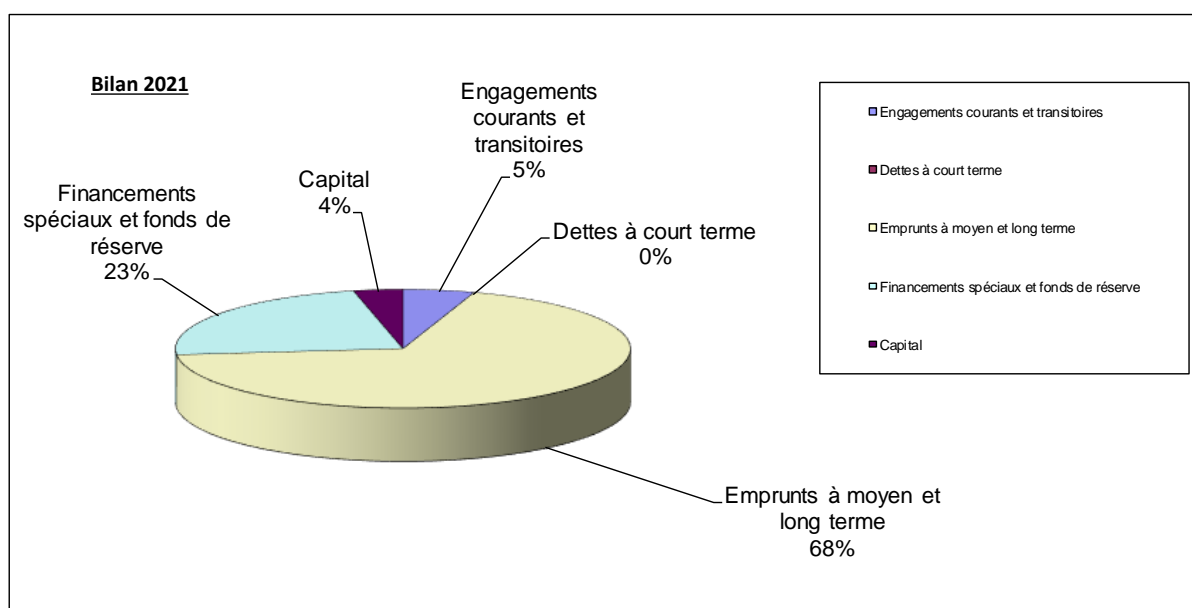
Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures, leur nombre reste faible.



Structure du bilan PASSIF



	Bilan 2021		Bilan 2020	
Engagements courants et transitoires	1'216'670.80	5.07%	531'158.36	2.21%
Dettes à court terme		0.00%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	16'369'022.75	68.27%	17'495'989.75	72.81%
Financements spéciaux et fonds de réserve	5'553'908.93	23.16%	5'408'291.68	22.51%
Capital	837'989.75	3.49%	593'083.75	2.47%
Totaux	23'977'592.23	100.00%	24'028'523.54	100.00%



Dettes

Huit emprunts ont été renouvelés en 2021 pour un total de Fr. 3'248'950.00. Les taux demeurant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 3 mois à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt, cependant celui contracté auprès de Swissquote a été entièrement remboursé par un montant de Fr. 490'000.00.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4% par année et représentent pour 2021 un montant de Fr. 636'967.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 4'378.80 pour 2021 et il était de Fr. 5'060.00 en 2020.

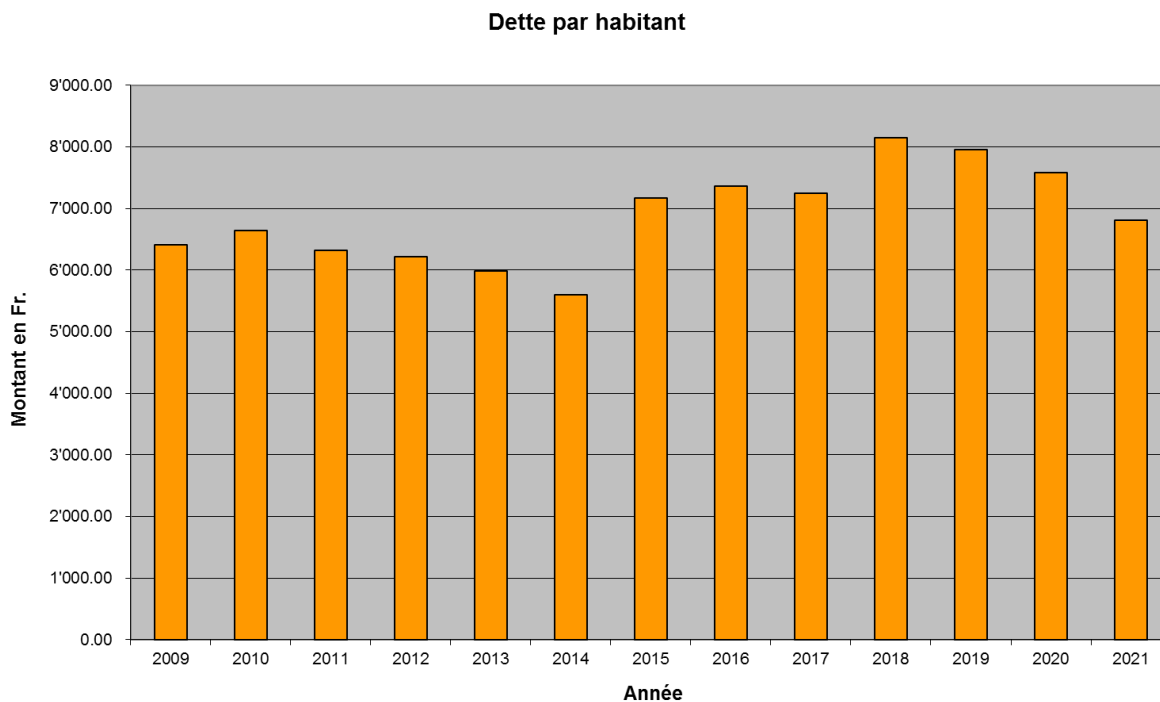


Situation des dettes au 31 décembre 2021

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année
Raiffeisen	7	3'117'069.75	19.0%	0.81%	157'001.00
UBS	1	643'750.00	3.9%	1.47%	25'000.00
BCV	5	2'707'800.00	16.5%	0.57%	86'900.00
Caisse prévoyance	1	1'799'000.00	11.0%	0.40%	67'000.00
SUVA	3	3'420'000.00	20.9%	0.34%	50'000.00
Poste	8	4'681'403.00	28.6%	0.41%	251'066.00
	25	16'369'022.75	100%	0.65%	636'967.00 3.89%

Emprunt nle adm.	398'750.00	Emprunt Marais III	4'490'468.75
Emprunt bât. Multifonctions	2'000'000.00	Emprunt salle omnisport	1'494'652.00
Emprunt Vernette	271'202.00	Emprunt gaz	891'000.00
Emprunt Marais I	2'895'000.00	Emprunt step	770'000.00
Emprunt Marais II	1'098'750.00	Emprunt déchèterie	639'200.00
		Emprunt routes	1'420'000.00
			16'369'022.75

Evolution de la dette brute par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts	
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78	(nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15	
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25	(nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74	
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55	(nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32	
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13	
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41	(nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54	(nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37	
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2020	17'495'989.75	803'967.00	133'255.48	(nouvel emprunt de Fr. 500'000)
2021	16'369'022.75	1'126'967.00	120'268.94	

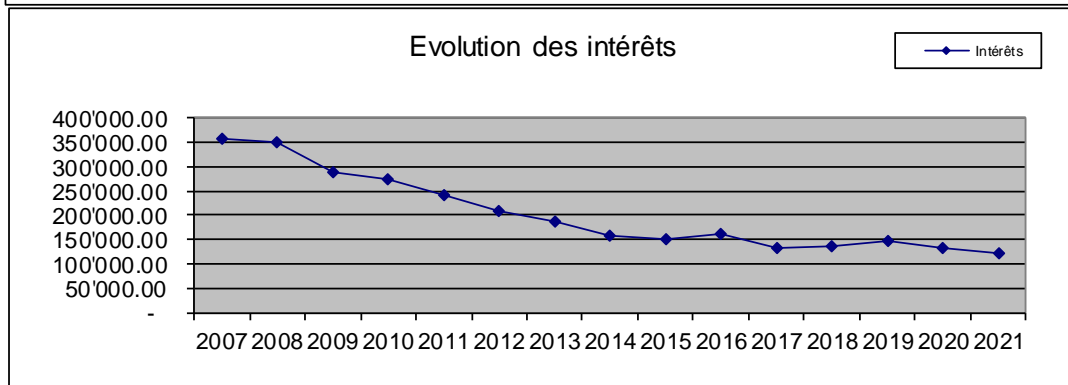
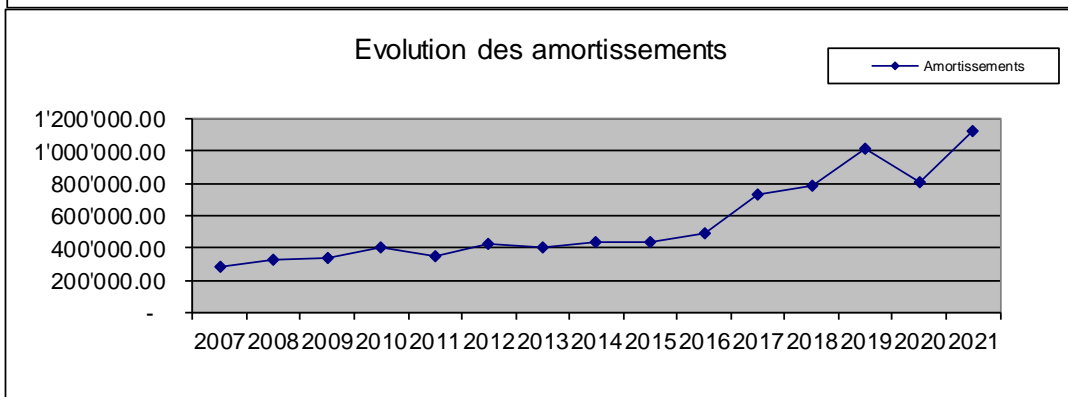
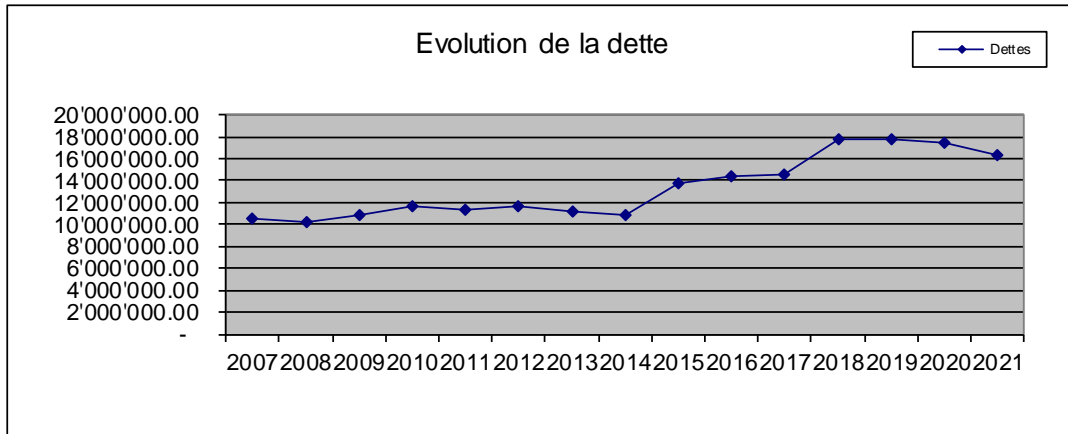
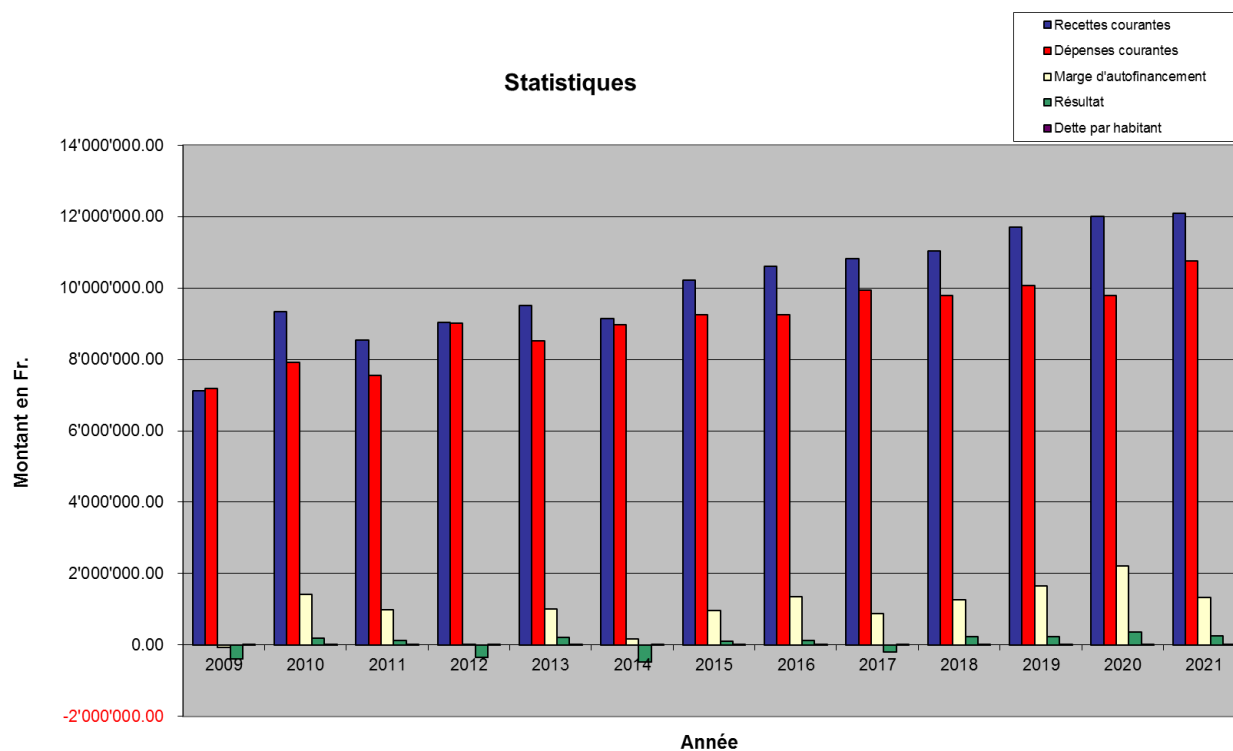




Tableau récapitulatif des dix dernières années



CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 01-2022
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2021
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 244'906.00
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Boursière :

(signé :)

Philippe Rezzonico

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation



RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises